

La cohabitation à Boston et la sécurité

Projet :

Le développement de notre région est une chose que tous, tout autant que nous sommes, devons prendre à coeur. Il m'apparaît impératif que Lévis, en l'occurrence, puisse améliorer l'ensemble de ses services pour ceux qui nous succéderont. Comme citoyens, nous avons le devoir d'assurer la pérennité des prochaines générations, en permettant à notre région et à Lévis d'être des chefs de file en ce qui a trait à un niveau raisonnable de taxation, tout en offrant à leurs concitoyens les ressources pour assurer leur propre croissance. Un projet de l'ampleur de Rabaska, représentant un investissement tout près de 1 milliard \$ peut aider grandement en ce sens. Je considère que les arrangements au niveau des taxes que la ville de Lévis pourrait tirer d'un tel projet sont d'une importance majeure et ce pendant un demi-siècle.

Aussi, ce nouveau point d'approvisionnement en GNL constituerait un avantage marqué pour le développement de toute la région de Chaudière-Appalaches. Pour l'heure, cette source d'énergie n'est pas optimale dans notre région. Il serait donc fort pertinent de quantifier le bénéfice lié à l'arrivée du gaz naturel liquéfié en termes de volumes. Il serait bon aussi de déterminer qu'elle incidence cela pourrait avoir sur les entreprises actuelles et sur celles qui pourraient se reconvertir à l'utilisation du GNL. Dans un contexte de concurrence à l'échelle de la planète, nos entreprises doivent être en mesure de performer et ainsi assurer la proximité économique de notre pays.

À brève échéance, il m'apparaît clair que l'importation de GNL se traduira en retombées positives pour les entreprises de notre région sans compter la possibilité d'intéresser des entreprises de transformation à s'installer dans la région à cause de cette disponibilité. Bien sûr, le GNL ne sera pas l'unique facteur que nos entrepreneurs prendront en compte dans leur processus décisionnel, mais il ne sera guère sans importance. Cela d'ailleurs nous amène à faire mention du fait suivant : c'est que dans le bilan énergétique du Canada, le Québec est l'avant dernier au classement canadien dans la proportion d'utilisation du GNL. Bien que nous tirions fort bien notre épingle du jeu, en matière d'hydroélectricité, la diversification et la réduction d'une trop grande pondération représente un élément de première importance dans notre portefeuille de sources d'approvisionnement. Même si, en tant que citoyen, il est difficile de donner des chiffres, je suis sûr que les évaluations d'experts me donneront raison.

Mais si ma logique me semble tenir la route, du point de vue économique, en est-il de même pour les aspects social et environnemental? Cela soulève dans un premier temps, à mon avis, la pertinence du choix du site? Tout d'abord, l'emplacement est de type industriello-portuaire, Puis, si la ville a pris les engagements au niveau des taxes avec Rabaska, c'est que ce choix de site ne peut qu'être approprié aux yeux des spécialistes de la ville. Autrement, aucun permis de construction ne saurait être délivré.

Si maintenant, on se penche sur les risques inhérents à un pareil type d'installations, la première idée qui me vient est de comparer ce que nous propose Rabaska avec ce qui se fait ailleurs dans le monde. Et ce ne sont pas les exemples du succès qui manquent. Des

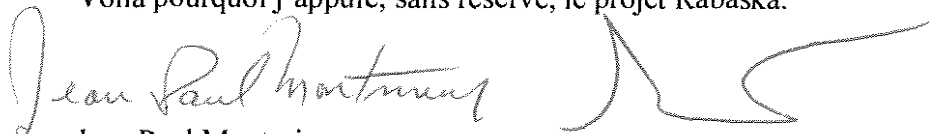
reportages télévisés ont d'ailleurs fort bien su nous démontrer que la France et les Etats-Unis s'accommodent très bien de cette technologie et y voit des retombées économiques et fiscales intéressantes. À ce propos, pourquoi ne pas envoyer des firmes indépendantes ayant pour mandat de faire le bilan des réalisations et des risques et erreurs qui ont été notés au cours des dernières années? Je sais que les autorités lévisiennes se sont rendus visiter des terminaux méthaniers. Le résultat de leur mission n'a pas été dévoilé, mais le résultat doit être bon puisque la ville a procédé aux ententes. Pourquoi donc cacher ces résultats? La collectivité ne serait que mieux renseignée sur le sujet avec des faits et non des scénarios élaborés à partir d'hypothèses donnant place à l'interprétation de certains groupes qui se font un malin plaisir à désinformer la population.

Le projet Rabaska nécessite beaucoup de rigueur quant à l'information qui est véhiculée. À mon avis, la comparaison prend tout son sens ici, si compare, par exemple, le site choisi par Rabaska, à Lévis, et la localisation du port méthanier d'Everett, en banlieue de Boston. Ce dernier représente un modèle sur le plan de la sécurité. En effet, les ports pétroliers et méthaniers sont bout à bout, du côté d'Everett. Tout autour du port, s'étendent les trois villes avec leurs habitations urbaines dont la densité va de l'unifamiliale isolée aux édifices à appartements de 10 étages et plus, incluant, tout près, des services, des magasins, des entrepôts d'aliments, etc. On compte plus de 40 000 personnes qui vivent dans l'arrondissement immédiat du port méthanier.

Donc, j'ai un peu de misère à comprendre pourquoi on véhicule toute cette peur autour de la sécurité à Lévis. Je pense sincèrement que nous avons peur pour rien ou que certains

opposants ont bien fait leur travail. Toutefois, la vraie vie autour d'un tel projet n'a rien à voir avec le terrorisme potentiel autour des méthaniers dans le St-Laurent. Ces exemples deviennent très pertinents lorsque nous les mettons en perspective et qu'on la compare à la réalité .

Voilà pourquoi j'appuie, sans réserve, le projet Rabaska.


Jean Paul Montmigny